



Demande de renoncement aux droits paternels

Par **Cécilia**, le **29/09/2008** à **14:59**

Bonjour,

Je souhaite faire signer à mon père un papier attestant qu'il n'a pas contribué de quelque façon à notre éducation et que de ce fait, il n'est pas en droit de nous réclamer quoique ce soit en cas de besoin. Sachant qu'il a élevé d'autres enfants qui ne sont d'ailleurs pas tous les siens. Est-ce possible ? Dois-je passer par un notaire ou un avocat pour faire ce papier ? Merci de bien vouloir me répondre.

Par **nj0812**, le **26/11/2008** à **17:08**

bjr écoute je suis avec mes frères dans le meme cas que toi ne te décourage pas ce droit existe il s'appel dénonciation de droits paternels bon courage